

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

Compte rendu de la réunion du 27 juin 2008

L'an deux mil huit, le 27 juin à 20 H 30, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Morel, Maire.

Présents : MOREL J.-P. - DANGOUMAU J.-P.- AGUEEFF M - ALLAIN L. -
BLANQUET E. - DESHAYES M. - MARAIS M. – MARTEAU P.- PIVOT A.

Absents : MONTELS J.-P (procuration à Anny PIVOT)
CAILLERE CI (procuration à Jean-Pierre MOREL)
BOBIN G. (procuration à Marianne AGUEEFF)

Absents excusés : MONGIS A. – GRIPON P – DAVRAINVILLE S -

Mademoiselle M. AGUEEFF est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 juin 2008, n'appelant pas de remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués et suppléants Elections Sénatoriales
2. Modification des statuts de la C.C.P.N.
3. Convention syndicat gestion collège de Saint André
4. Acquisition matériel
5. Rapport annexe sur la qualité de l'eau
6. Informations générales
7. Questions diverses

Le maire demande que soit retiré à cet ordre du jour le point suivant : Acquisition matériel
Cette suppression est approuvée à l'unanimité des membres présents.

1 - Désignation des délégués et suppléants Elections Sénatoriales

Après lecture du texte de loi, se présentent en tant que titulaires pour les élections Sénatoriales qui se tiendront à Evreux le dimanche 21 Septembre 2008, les candidats suivants :

JP MOREL – P. MARTEAU – L. ALLAIN – JP MONTELS (représenté par Mlle AGUEEFF)

Après un tour de scrutins, les candidats obtiennent :

J-P. MOREL : 12 voix – P. MARTEAU : 11 voix – L. ALLAIN : 8 voix – J-P. MONTELS : 5 voix

Sont donc élus les candidats suivants : JP MOREL – P. MARTEAU – L. ALLAIN comme membres titulaires pour les élections sénatoriales

Marjorie Marais qui est arrivée en cours des élections ne peut prendre part aux élections des candidats.

Aux postes de suppléants se présentent les candidats suivants :

MONTELS J-P (représenté par Mlle AGUEEFF) – AGUEEFF M. – MARAIS M

Après un tour de scrutins, les candidats obtiennent :

MONTELS J.P : 12 voix – AGUEEFF M. : 12 voix –MARAIS M. : 12 voix et sont élus en tant que membres suppléants pour les élections Sénatoriales.

2 - Modification des statuts de la C.C.P.N.

Monsieur le Maire explique que, suite à la nouvelle composition de l'assemblée et de la modification du nombre de vice-présidents, il a été proposé de modifier l'article 6 ; de plus le nombre de membres du bureau a été porté à 6.

Vu la délibération en date du 28 mai 2008, prise en assemblée modifiant les statuts de la communauté de communes et notamment son article 6, comme suit :

« Le conseil communautaire élit, parmi les délégués, les membres du bureau. Le bureau comprend le président, les vice-présidents et 6 membres. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'approuver la modification des statuts de la commune à la communauté de communes « La Porte Normande » et notamment son article 6, comme suit :

- Le conseil communautaire élit, parmi les délégués, les membres du bureau. Le bureau comprend le président, les vice-présidents et 6 membres.
- et autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

3 - Convention Syndicat Gestion Collège de Saint André

6 enfants de Bois le Roy sont inscrits au collège de Saint André et bénéficient des activités dispensées par ce dernier. Le syndicat du collège demande à notre commune de verser la somme de 46,80 € par enfant pour leur participation et de signer leur convention.

La convention syndicat de gestion du collège est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés. La somme totale de 280,80 € leur sera donc versée.

4 - Rapport annexe sur la qualité de l'eau

Comme tous les ans, une analyse de la qualité de l'eau distribuée à Bois le Roy a été effectuée et le rapport reçu sur les aspects bactériologiques est bon. Ce dernier sera donc joint comme par le passé aux factures.

5 - Informations générales

Le maire informe que

- - La commune possède plusieurs panneaux d'informations générales mais que seul celui en face de la Mairie est officiel.
- - Les encombrants seront enlevés le mardi 7 octobre 2008. Les objets sont donc à déposer la veille au soir ou le matin très tôt car la ferraille déposée est immédiatement enlevée par des ferrailleurs ou des particuliers ce qui diminue d'autant les recettes du service des ordures ménagères de la CCPN.
- - La kermesse aura lieu le Dimanche 29 Juin 2008 au L'Habit de 10 h à 15 h
- - Le bureau de poste sera ouvert les mardi, jeudi et samedi aux heures d'ouvertures habituelles du 15 juillet au 14 août 2008. Attention il sera fermé le 16 août.
- - Christian Fayol, chargé de la comptabilité pour Bois le Roy, a reçu quitus pour la gestion de ces comptes pour la commune de Bois le Roy.
- - Maintien de la taxe d'ordures ménagères pour 2008 par la CCPN
- - Lors de la dernière réunion de la CCPN, Il a été voté la dissolution du Syndicat Voirie. Il est à noter que depuis 2005, il n'y a plus de possibilité pour les communes, compte tenu de leur transfert de compétence en matière de voirie, de procéder à la réalisation de travaux de bordures de trottoirs. Compte tenu des problèmes rencontrés par les communes par cette situation, la prise directe de cette compétence par la CCPN qui représente 24 des 30 communes de ce syndicat permettra de débloquer progressivement cette situation en instaurant des fonds de concours CCPN/Communes.

- - Il s'est rendu à l'invitation de l'Association de musique « Appassionata » qui faisait l'audition de ses élèves. Il a été impressionné par le travail fourni et les résultats surtout auprès des tout-petits et adresse à l'ensemble des participants et à l'association ses félicitations.

- - Il s'est également rendu le même jour à la fête de l'enfance qui se tenait à St ANDRE –Thème très riche.

- - L'inauguration de la fresque sur le mur de l'école a eu lieu ce soir. Le prochain thème sera la « Sécurité routière » et il a été permis de peindre les murs intérieurs de la cour de l'école qui seront recrépis.

- - Les dictionnaires distribués aux enfants des classes de CM2 passant en classe de 6ème ont été achetés et leur seront distribués en accord avec la Directrice de l'école du l'Habit

Questions diverses

Jean-Pierre DANGOUMEAU précise que la journée découverte « Tennis » a eu lieu et que 15 enfants dont 7 adolescents y ont participé. Les jeunes ont demandé des journées football et basket.

Il informe également qu'un forum des associations est prévu très certainement dans la cour de l'école le jour de la fête du village et permettra à ces dernières de lancer les inscriptions et donner des renseignements sur leurs activités respectives.

Michel DESHAYES, qui était en déplacement à l'étranger pendant un certain temps, demande où en est l'étude de la sécurité de la RD 59 et constate que les haies des propriétés individuelles doivent être taillées. Monsieur le Maire précise qu'un tour complet du village a été effectué et que les propriétaires des haies non taillées et dangereuses pour la sécurité recevront un courrier individuel. Concernant la sécurisation de la RD59 Patrick Marteau président de la commission « Voiries » réunira cette dernière après les vacances d'été.

Anny PIVOT précise qu'elle avait la même remarque quant aux haies non taillées.

Marjorie MARAIS informe qu'elle a constaté une anomalie d'éclairage rue de la Mairie, les lampes s'allumant par intermittence le matin.

Monsieur le Maire et Monsieur Allain précisent que l'éclairage se déclenche en fonction de la lumière du jour tombant sur une cellule. Le réseau d'éclairage est découpé en tronçons, un par transformateur et à chaque tronçon une cellule est affectée. En fonction de son positionnement elle se déclenche plus ou moins tôt. Cette remarque est prise en compte et ce problème sera étudié.

Elle pose également la question quant à la date de réparation de la marche du toboggan dans l'école maternelle non encore effectuée. Cette réparation sera effectuée pour la rentrée scolaire et sera réalisée dans les normes (matériau antidérapant).

Evelyne BLANQUET émet l'idée d'inaugurer les deux nouvelles rues de Bois le Roy ainsi que les sentes piétonnes.

La séance est levée à 22 H 40